

PRIX INTERNATIONAL DE L'INNOVATION POUR UNE ALIMENTATION ET UNE AGRICULTURE DURABLES

Célébrer les histoires passionnantes de réussite en matière d'innovation et ceux qui innovent pour l'agriculture durable.



MODALITÉS ET CONDITIONS

Prix International de l'innovation pour l'alimentation et l'agriculture durables

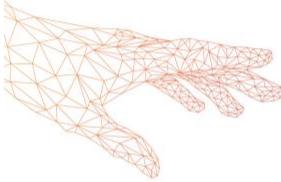
À la vingt-sixième session du Comité de l'agriculture, le Gouvernement fédéral de la Suisse a annoncé la création d'un Prix international de l'innovation pour l'alimentation et l'agriculture durables.

Le Gouvernement fédéral de la Suisse, qui a créé le **Prix international de l'innovation pour l'alimentation et l'agriculture durables** en 2019 avec l'assistance technique de la FAO, a le plaisir d'annoncer la tenue de la deuxième édition. Le prix est ouvert aux personnes physiques, aux sociétés privées et aux institutions et comprend deux **catégories**:

- La catégorie A récompense l'excellence dans le domaine de l'informatisation et de l'innovation pour des systèmes alimentaires durables (30 000 USD).
- La catégorie B met à l'honneur une innovation qui renforce l'autonomie des jeunes dans les systèmes alimentaires (30 000 USD).

L'innovation agricole est le processus par lequel des personnes ou des organisations mettent en œuvre pour la première fois des produits, processus ou modes d'organisation nouveaux ou préexistants dans un contexte spécifique afin d'accroître l'efficacité, la compétitivité, la résilience face aux chocs et la durabilité environnementale et ainsi de contribuer à la sécurité alimentaire et la nutrition, au développement économique ou à la gestion durable des ressources naturelles.

Dans l'esprit du prochain *Sommet sur les systèmes alimentaires 2021* et en accord avec les aspirations et objectifs du *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, les candidats doivent apporter la preuve du rôle important de leur innovation dans la transformation des systèmes alimentaires et dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous, en particulier dans un contexte où les défis environnementaux sont de plus en plus nombreux. Conformément aux critères et aux compétences techniques de l'Office fédéral suisse de l'agriculture, toutes les innovations doivent porter uniquement sur l'agriculture ou les systèmes pastoraux.



PRIX INTERNATIONAL DE L'INNOVATION POUR UNE ALIMENTATION ET UNE AGRICULTURE DURABLES

Célébrer les histoires passionnantes de réussite en matière d'innovation et ceux qui innovent pour l'agriculture durable.



Les modalités et conditions générales du Prix sont les suivantes:

Nature du Prix

- Un document où seront inscrites les réalisations du lauréat et/ou le prix qui lui est décerné.
- Un prix en espèces de 30 000 USD pour récompenser l'excellence dans le domaine de l'informatisation et de l'innovation pour des systèmes alimentaires durables;
- Un prix en espèces de 30 000 USD pour une innovation qui renforce l'autonomie des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

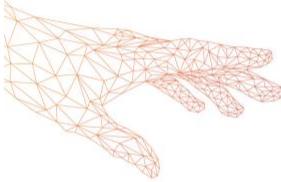
Admissibilité

Les personnes physiques, les sociétés privées et les institutions à l'origine d'une innovation qui s'est montrée particulièrement efficace et fait appel à de nouveaux outils, produits ou services pour améliorer et promouvoir l'alimentation et l'agriculture durables. Les deux catégories du Prix portent sur des innovations qui ont été **mises en œuvre avec succès et validées**. Le Prix est décerné pour des innovations qui ont été mises en œuvre lors de la période biennale qui précède la période actuelle. Conformément aux critères et aux compétences techniques de l'Office fédéral suisse de l'agriculture, toutes les innovations doivent porter uniquement sur **l'agriculture ou les systèmes pastoraux**. Les formulaires de dépôt de candidature incomplets, qui ne respectent pas les modalités et conditions précisées ou qui sont présentés après la date limite indiquée dans les instructions ne seront pas examinés. Aucun candidat âgé de moins de 18 ans ne sera pris en compte pour l'attribution du Prix.

1. Critères de sélection

Critères spécifiques d'attribution du Prix:

- **Prix de l'informatisation et de l'innovation pour des systèmes alimentaires durables (30 000 USD):**
 - L'innovation doit avoir des effets sur plus d'un stade de la filière d'approvisionnement qui va de l'agriculteur au consommateur.
 - L'innovation doit renforcer le lien entre les agriculteurs et les consommateurs (par exemple, des indications sur les caractéristiques de durabilité de produits alimentaires ou agricoles commercialisés figurent sur les étiquettes).
- **Prix venant récompenser des innovations qui renforcent l'autonomie des jeunes dans les systèmes alimentaires (30 000 USD):**
 - L'innovation doit renforcer le rôle des jeunes (moins de 35 ans) dans les systèmes alimentaires.



PRIX INTERNATIONAL DE L'INNOVATION POUR UNE ALIMENTATION ET UNE AGRICULTURE DURABLES

Célébrer les histoires passionnantes de réussite en matière d'innovation et ceux qui innovent pour l'agriculture durable.



Critères généraux:

- Nature et intérêt de l'innovation
- Avantages potentiels, incidences et viabilité
- Possibilité de transposer l'innovation à plus grande échelle
- Rentabilité

3. Procédures et instructions générales

Les procédures et instructions générales à suivre sont les suivantes:

Dépôt des candidatures

Les propositions de candidatures doivent être communiquées à l'aide du formulaire de candidature ci-joint au plus tard le 19 mars 2021 au Secrétariat du Prix à l'adresse suivante: Innovation-Award@fao.org. Elles sont ensuite validées et présentées au Comité de présélection des candidatures.

Comité de présélection du Prix international de l'innovation pour l'alimentation et l'agriculture durables

Le Comité de présélection, présidé par la FAO et l'Office fédéral suisse de l'agriculture, sera composé du Secrétaire du Comité de l'agriculture de la FAO et de représentants d'acteurs non étatiques venant du secteur de la recherche, du monde universitaire, du secteur des jeunes entreprises agricoles, de la société civile et/ou du secteur privé. Le Comité de présélection examinera la liste des candidatures communiquée par le secrétariat et établira une liste restreinte de six candidatures pour chaque catégorie. Les deux listes seront ensuite soumises au Comité de sélection

Comité de sélection des lauréats du Prix international de l'innovation pour l'alimentation et l'agriculture durables

Le Comité de sélection, qui est coprésidé par l'Économiste en chef ou le Scientifique en chef de la FAO et un haut représentant de l'Office fédéral suisse de l'Agriculture, et auquel participent le Président du Comité de l'agriculture de la FAO et des représentants d'acteurs non étatiques de haut niveau, prendra sa décision finale en choisissant les lauréats dans les listes restreintes remises par le Comité de présélection.

4. Remise du Prix

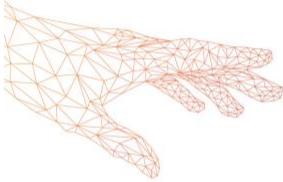
Les deux prix seront remis aux personnes qui représentent les lauréats par le Directeur général de la FAO et un représentant de haut niveau du Gouvernement suisse lors de la cérémonie de remise des prix de la FAO qui se tiendra en 2021 (date à confirmer).



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



PRIX INTERNATIONAL DE L'INNOVATION POUR UNE ALIMENTATION ET UNE AGRICULTURE DURABLES

Célébrer les histoires passionnantes de réussite en matière
d'innovation et ceux qui innovent pour l'agriculture durable.



Le prix couvrira également les frais de déplacement et d'hébergement du représentant de chacune des deux innovations retenues, ce qui leur permettra d'assister à une cérémonie spéciale au Siège de la FAO à Rome (si les mesures sanitaires et de sécurité et/ou les restrictions liées aux déplacements le permettent).

INNOVATION